

# SAISON 2020/ 2021

ESSA dojo A

# INFORMATIONS

Jours des Cours	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Catégorie du judoka</b>					
<b>Babydos 2015/2016</b> (1 cours par semaine)		10h00-11h00 11h15-12h15			
<b>Préjudos 2013/2014</b> (2 cours par semaine)		14h00-15h00	17h30-18h30		11h15-12h15
<b>Poussins 2011/2012</b> (2 cours par semaine)	17h30-19h00	15h15-16h45	17h30-18h30	17h30-19h00	11h15-12h15
<b>JAG : Judo Argoët Golfe</b> <b>Entente des clubs de Séné, Elven, UCK, Saint-Avé</b> <b>2 cours par semaine</b>					
A partir de 2010				JAG dojo C	
<b>Benjamins 2009/2010</b>	17h30-19h00	15h15-16h45	18h45-19h30	17h30-19h00	14h30-16h00 Commun JAG Entraînement de masse Stage
<b>Minimes 2008</b> 1ère année					
<b>Minimes 2007</b> <b>Cadets 2004-05-06</b> <b>Juniors 2001-02-03</b> <b>Séniors 2000 et avant</b>	19h15-20h45	Katas et UV2 sur inscription selon période. Venir avec son partenaire.	19h15-20h45 sur les dojos JAG		
<b>Judo vétérans</b>	19h15-20h45		19h15-20h45		
<b>Jujitsu - Self défense</b>			19h30-21h30		
<b>Taïso</b> <b>Préparation physique adulte</b>		20h30-22h00			9h30-11h00

- Pas de cours pendant les vacances scolaires (sauf JAG) mais des stages club seront programmés.
- Certificat médical d'aptitude au judo en compétition, saison sportive 2020/2021 obligatoire. Certificat médical valable 3 ans si document original fourni. La signature et le tampon du médecin doivent être apposés sur le passeport sportif à partir de poussin (demander au club si vous n'en possédez pas, 8€ valable 8 ans).
- Réductions : \* Aide CE : fournir les documents.  
\* CAF : fournir l'attestation  
\* Enfant supplémentaire d'une même famille : - 15€  
\* Suite à la COVID-19 : - 20€ pour une réinscription
- Aide mairie CCAS : fournir le document original.
- Aucune réduction ne sera accordée sans les documents.
- Paiements : chèques, chèques ANCV, espèces.
- Totalité du paiement le jour de l'inscription, possibilité de fractionner les paiements en une, deux ou trois fois.
- Des kimonos neufs ou d'occasions pourront être proposés à la vente les jours d'inscription.

## Reprise des cours le 15 septembre 2020

### TARIF ANNUEL 2020 / 2021

- BABYDOS 120€
- POUSSINS-PREJUDO 140€
- JUDO à partir de benjamins 160€
- JUDO ADULTE 160€
- JUJITSU 160€
- TAÏSO-SANTE 120€
- ÉTUDIANTS (fournir carte) 65€

# Règlement intérieur

## À tous

- Aucune personne non licenciée ne sera acceptée sur les tatamis.
- Interdiction de fumer dans les salles.
- Le club n'est pas responsable du vol ou de la perte de vos objets.
- Pas de téléphone ni photos ni vidéos pendant les cours.
- Acceptation et respect des mises en place spécifiques au club associée à la COVID-19

## Parents

- Vous devez vous assurer de la présence du professeur qui peut être en retard ou exceptionnellement empêché.
- En aucun cas le centre sportif n'assurera l'accueil ou la surveillance de vos enfants.
- L'accès au dojo n'est pas autorisé pendant les cours pour ne pas gêner le travail du professeur.

## Judokas

- Prévoir une gourde d'eau à chaque entraînement, seule l'eau est tolérée dans le dojo.
- Les chaussures sont interdites sur le tapis, le judo se pratique pieds nus, les ongles bien coupés, un judogi (kimono) propre.
- Le trajet du vestiaire au tapis se fera en claquettes ou en zooris.

## Tournois

- Le suivi des inters-clubs est assuré par les parents ainsi que le déplacement, toutefois les enseignants du club peuvent se trouver présents, s'ils ne sont pas de suivi de compétitions.

## Grades

- Le passage de grade et la remise de la ceinture se dérouleront lors d'une journée en fin d'année uniquement.

## Compétitions

- Le suivi des compétitions est assuré par les enseignants et accompagnateurs désignés pour tous compétiteurs engagés en début de saison Afin de planifier le déplacement des enseignants, le compétiteur sera lié par un contrat d'engagement.
- Le transport des compétiteurs doit être assuré conjointement entre les parents et les enseignants.

## Assurances

- Vos enfants seront uniquement assurés pendant les cours et lors des manifestations sportives du club. Une assurance extra-scolaire ou une responsabilité civile est conseillée surtout si l'enfant se rend seul au club.
- Vous devez prendre connaissance de la notice d'assurance de base et ses options possibles en consultant le panneau d'affichage au club, la notice reste à votre disposition.

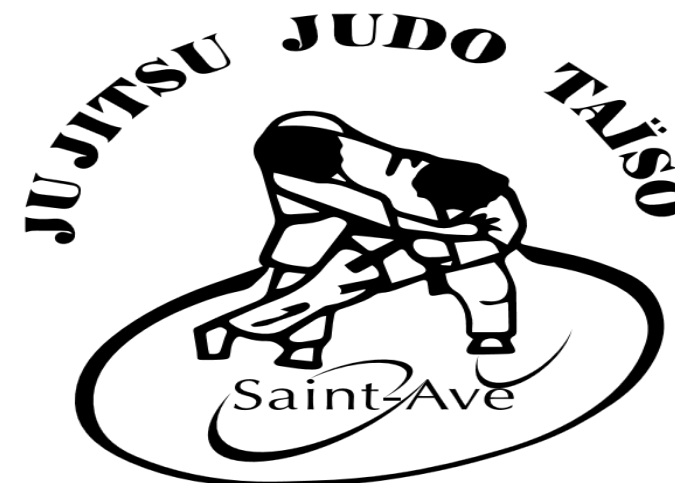
## Cotisation annuelle uniquement

- Elle permet de prendre en compte les différentes réductions.
- Aucun remboursement en cours d'année possible.
- Le montant des cotisations est fixé lors de chaque assemblée générale.

## Pour être admis au club : obligatoires

- Adhésion et cotisation à l'Etoile Sportive de Saint -Avé judo.
- Licence Fédération Française de judo jujitsu et son assurance signées.
- Certificat médical d'aptitude au judo de la saison en cours.
- Paiement exigé le jour de l'inscription.

SAISON 2020 / 2021







ESSA JUDO (Etoile Sportive Saint-Avé Judo)  
Dojo salle David Vaillant  
56890 SAINT-AVÉ

## **Bureau directeur**

Présidente : Evelyne DROUIN  
Vice-président : Bernard CASABIANCA  
Trésorier : Eddy JACQUART  
Secrétaire : Annie DROUIN

## **Renseignements à :**

 [www.saint-ave-judo.fr](http://www.saint-ave-judo.fr)  
[www.facebook.com/saintavejudo](https://www.facebook.com/saintavejudo)  
 [saintavejudo@orange.fr](mailto:saintavejudo@orange.fr)  
 02 97 44 58 66 (répondeur)  
 1 rue des droits de l'Homme  
56890 Saint-Avé

**Enseignants BE**  
Drouin Evelyne  
Casabianca Bernard  
Robin Véronique  
Le Bot Anthony

**Membres bureau**  
Gaëtan Drouin  
Serge Olliero  
Stéphanie Perron

# Saison 2020 / 2021

# ESSA Dojo A

Jours des Cours	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
<b>Catégorie du judoka</b>					
<b>Babydos 2015/2016</b> (1 cours par semaine)		10h -11h 11h15 -12h15			
<b>Préjudos 2013/2014</b> (2 cours par semaine)		14h-15h	17h30-18h30		11h15-12h15
<b>Poussins 2011/2012</b> (2 cours par semaine)	17h30-19h	15h15 -16h45	17h30-18h30	17h30-19h	11h15-12h15
<b>JAG : Judo Argoët Golfe</b> A partir de 2010      Entente des clubs de Séné, Elven, UCK, Saint-Avé      JAG dojo C 2 cours par semaine					
<b>Benjamins 2009/2010</b>	17h30-19h	15h15 -16h45		17h30-19h	14h30-16h Commun JAG
<b>Minimes 2008 1<sup>ère</sup> année</b>			18h45-19h30		
<b>Minimes 2007</b> <b>Cadets 2006-05-04</b> <b>Juniors 2003-02-01</b> <b>Séniors 2000 et avant</b>	19h15-20h45		Katas et UV2 sur inscription selon période. Amener son partenaire	19h15-20h45 sur les dojos JAG	
<b>Judo adultes</b>				19h15-20h45	
<b>Jujitsu - Self défense</b>			19h30-21h30		
<b>Taïso</b> <b>Préparation physique adulte</b>		20h30-22h			9h30/11h